

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2018

Etaients présents : tous les conseillers municipaux

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Sylvie LEGER, responsable de la Médiathèque communale qui est venue présenter le rapport d'activités 2017 (321 lecteurs actifs, 7 168 documents empruntés)

Début de la séance : 20 h 50

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 20 décembre 2017 ;

Présentation des Comptes de Gestion, des Comptes Administratifs pour la Commune et le Lotissement du Pasquier et affectation des résultats :

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, les comptes de gestion 2017 (Commune et Lotissement) présentés par Monsieur le Trésorier de Genlis ;

Les membres du Conseil Municipal approuvent les Comptes Administratifs 2017 (Commune et Lotissement) présentés par Mme Catherine BERTET, Adjointe chargée des finances ;

Les membres du Conseil Municipal votent l'affectation du résultat global de fonctionnement 2017 au Budget Primitif 2018 qui s'élève à + 212 989.74 (187 347.38 € à la couverture du déficit de la section d'investissement, report de +25 642.36 € en fonctionnement pour 2018) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- fixe le montant des subventions attribuées aux associations communales en 2018 ;
- décide le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € pour un an ;
- approuve l'extension du périmètre du SICECO à 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et la modification des statuts du SICECO ;
- décide de transférer au titre des compétences optionnelles la compétence « réseaux de communications électroniques » au SICECO ;
- accepte de participer aux frais des études qui seront réalisées par le SICECO (5 000 € HT) pour le chiffrage de l'enfouissement de réseaux rue des Cent Journaux ;
- sollicite l'aide financière du Conseil Régional pour réaliser l'enherbement des allées du cimetière communal dans le cadre de la démarche Zéro phyto sur le territoire communal ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer et signer toute demande relevant de l'autorisation d'urbanisme au nom de la Commune ;
- décide la reprise dans le domaine public de la Commune de la voirie du lotissement « GFA DE LA LIOTE » Allée Philippe le Bon et la reprise dans le domaine privé pour ce qui de la zone tampon paysagère située derrière ce même lotissement ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- de la réfection de la couche de roulement sur deux portions des deux départementales qui traversent le village ;
- de la réfection complète de la Voie Romaine en 2019 sous réserve de l'attribution de subventions ;

Monsieur VERDREAU fait part :

- de l'avancement du dossier « éclairage des terrains de sport », les devis étant élevés, seuls les terrains de pétanque et le terrain multisport seront éclairés ;
- de travaux dans la mairie (réfection des sols au 1^{er} étage) et création d'une salle d'archives dans les combles ;

Monsieur FRANET fait part :

- du résumé du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 29 janvier (kermesse des écoles le 23 juin, sensibilisation « ligue contre le cancer », récupération des bouchons en plastique)
- d'un projet d'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique Grande Rue en face de la Mairie dans le cadre du nouvel aménagement croisement Grande Rue, rue du Châtel, Rue de la Tournelle ;
 - d'un aménagement sécuritaire provisoire envisagé (pose de ralentisseurs Grande rue et rue des Huiliers) ;
- d'un réaménagement complet du rond-point (arrachage des arbres qui seront replantés vers le parcours de santé et vers les étangs communaux) ;

Madame BERTET fait part :

- du compte-rendu du Conseil Communautaire du 22 janvier (désignation des représentants des communes dans les différents syndicats) ;